

# CERTIFICAT d’AFFICHAGE

Commune de TINCQUES



## MAIRIE DE TINCQUES

4, place principale  
62127 TINCQUES

mel : mairie-tincques@wanadoo.fr  
site : <http://www.ville-tincques.fr>

Téléphone : 03.21.47.38.49  
Télécopie : 03.21.47.24.20

Bureaux ouverts : T.L.J de 09h00 à 12h30 & de 14h00 à 17h30

### CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Jacques THELLIER, agissant en qualité de maire de la commune de TINCQUES (Pas-de-Calais) certifie :

1°) Que l’avis d’enquête publique environnementale unique sur les demandes d’autorisation environnementale et de permis de construire en vue de l’extension du site de production de pâtisseries de la SAS Les Délices des 7 Vallées à TINCQUES (62127) a été affiché le 10 juillet 2020 :

- à la porte de la mairie
- sur les panneaux d’affichage officiel municipal
- diffusé en boucle en page vedette du site internet de la commune

et qu’il est resté en place, visible et lisible de la voie publique, jusqu’au 17 septembre 2020, conformément à l’article 4 de l’arrêté du préfet du Pas-de-Calais en date du 2 juillet 2020.

2°) Que les pièces du dossier de l’enquête susvisée ont été à la disposition du public pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à Tincques, le 17 septembre 2020.

**Jacques THELLIER**  
Maire de TINCQUES



# CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Commune d’AVERDOINGT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Pas-de-Calais

Commune d’AVERDOINGT

## Certificat d’affichage

Je soussigné Damien MONTEL, maire de la commune de d’Averdoingt certifie :

1- que l’avis d’enquête publique environnementale unique sur les demandes d’autorisation environnementale et de permis de construire en vue de l’extension du site de production de pâtisseries de la SAS Les Délices des 7 Vallées à Tincques - 62127 a été affiché le 17 Août 2020

- à la porte de la mairie
- sur les panneaux d’affichage officiel municipal ;

et qu’il est resté en place, visible et lisible de la voie publique, jusqu’au 17 septembre 2020, conformément à l’article 4 de l’arrêté du préfet du Pas-de-Calais en date du 2 juillet 2020.

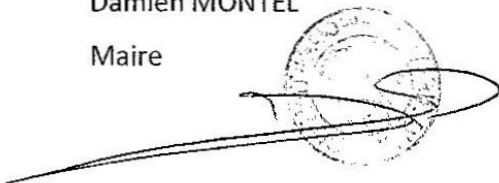
2- que les pièces du dossier de l’enquête susvisée ont été à la disposition du public pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à d’Averdoingt,

le 17 septembre 2020

Damien MONTEL

Maire



# CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Commune de BERLES-MONCHEL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Pas-de-Calais

Commune de BERLES-MONCHEL

## Certificat d’affichage

Je soussigné Jean-Jacques THELLIER, maire de la commune de Berles-Monchel certifie :

1- que l’avis d’enquête publique environnementale unique sur les demandes d’autorisation environnementale et de permis de construire en vue de l’extension du site de production de pâtisseries de la SAS Les Délices des 7 Vallées à Tincques - 62127 a été affiché le 31 Juillet 2020

- à la porte de la mairie
- sur les panneaux d’affichage officiel municipal ;

et qu’il est resté en place, visible et lisible de la voie publique, jusqu’au 17 septembre 2020, conformément à l’article 4 de l’arrêté du préfet du Pas-de-Calais en date du 2 juillet 2020.

2- que les pièces du dossier de l’enquête susvisée ont été à la disposition du public pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à de Berles-Monchel,

le 17 septembre 2020

Jean-Jacques THELLIER

Maire



# CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Commune de PENIN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Pas-de-Calais

Commune de PENIN

## Certificat d’affichage

Je soussigné Christian THILLIEZ, maire de la commune de Penin certifie :

1- que l’avis d’enquête publique environnementale unique sur les demandes d’autorisation environnementale et de permis de construire en vue de l’extension du site de production de pâtisseries de la SAS Les Délices des 7 Vallées à Tincques - 62127 a été affiché le 01.09.2020 2020

- à la porte de la mairie
- sur les panneaux d’affichage officiel municipal ;

et qu’il est resté en place, visible et lisible de la voie publique, jusqu’au 17 septembre 2020, conformément à l’article 4 de l’arrêté du préfet du Pas-de-Calais en date du 2 juillet 2020.

2- que les pièces du dossier de l’enquête susvisée ont été à la disposition du public pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à Penin,

le 17 septembre 2020

Christian THILLIEZ

Maire

